

monenfant.fr



**AFFICHAGE DES DISPONIBILITÉS
D'ACCUEIL PONCTUELLES EN CRÈCHE**
Présentation générale



Parents

Notre enfant grandit, ce serait bien si l'on pouvait lui faire découvrir la crèche. Cela lui permettrait de rencontrer d'autres enfants de son âge. Mais je suis sûr qu'il n'y a jamais de disponibilités.



Responsable de crèche

Parfois j'ai des disponibilités d'accueil ponctuelles qui se libèrent au dernier moment et j'aimerais bien en faire profiter de nouveaux enfants...



Cela tombe bien parce que ...

la volonté gouvernementale est de mettre en place "un service universel d'information des familles" permettant d'informer en temps réel des places de crèches et d'assistants maternels disponibles.



La loi prévoit ...

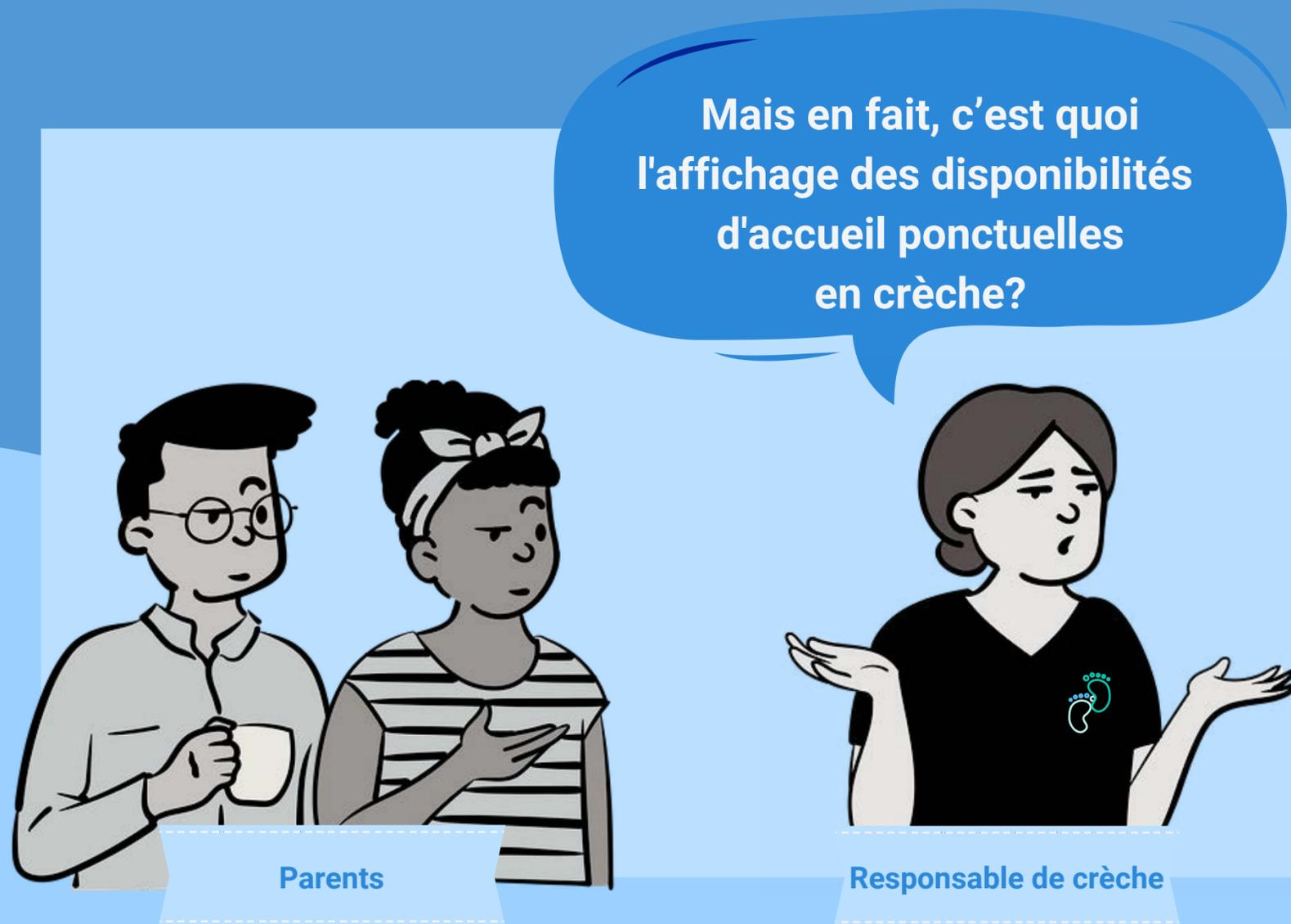
l'obligation pour les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), d'indiquer leurs disponibilités d'accueil ponctuelles sur le site monenfant.fr (article 100 de la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique dite loi Asap, arrêté du 31/08/2021 relatif aux modalités de transmission des disponibilités des Eaje). La date d'application pour les Eaje est le 01/09/2021 et par dérogation pour les micro-crèches Paje le 01/04/2022.



Concrètement ...

les équipes du site monenfant.fr ont créé le service d'affichage des disponibilités d'accueil ponctuelles en crèche ...





L'affichage des disponibilités d'accueil ponctuelles en crèche, est un service qui permet aux responsables et gestionnaires de crèche de transmettre directement au site monenfant.fr les disponibilités d'accueil ponctuelles qu'ils ont choisies de rendre visible.

Il permet aux responsables d'élargir leur offre de service en favorisant l'accès à l'accueil collectif à de nouvelles familles.

Et c'est quoi
une disponibilité d'accueil
ponctuelle?



Responsable de crèche

Une « disponibilité d'accueil ponctuelle » désigne une place disponible rapidement pour une nouvelle famille, sur des journées ou des demi-journées et au cours de la période allant de J+3 à J+30, résultant en particulier d'absences prévues ou d'une certaine durée, d'enfants occupant des places régulièrement.

Ce sont des places qui ne seront pas attribuées dans le cadre des procédures habituelles de la crèche notamment via les commissions d'admission des collectivités.

De plus, c'est le gestionnaire qui indique les disponibilités qu'il souhaite afficher. Celles-ci sont directement envoyées depuis son logiciel de gestion lorsqu'il souhaite les rendre visibles sur monenfant.fr.

Ce service n'a ni pour objectif ni pour effet de remettre en cause les processus d'attribution des places de crèches déjà existants (commission d'attribution, liste d'attente).

Et alors, comment ça marche?



Responsable de crèche

Pour la mise en place de ce service, une solution technique (une Api) a été développée. Elle permet de transmettre les disponibilités depuis les logiciels de gestion des crèches. Les disponibilités sont ensuite affichées sur monenfant.fr.

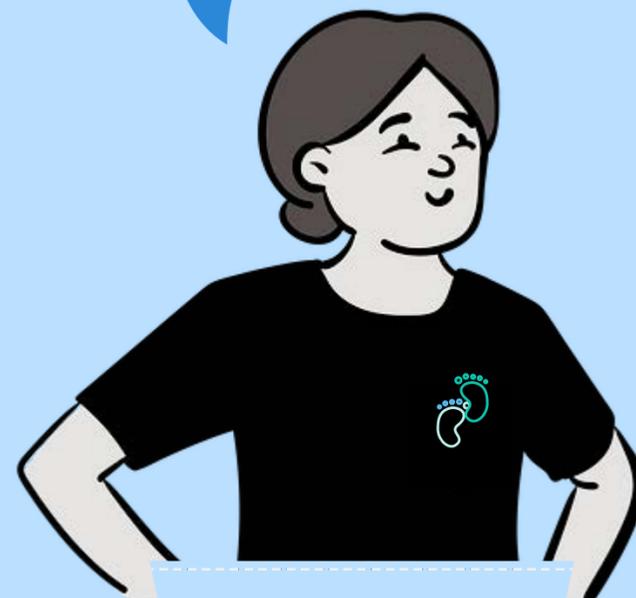
Le principe est le suivant :

- le responsable s'assure d'être :
 - référencé sur le site (si ce n'est pas le cas, il peut contacter sa Caf) ;
 - d'avoir les mises à jour nécessaires de son logiciel de gestion (voir avec son éditeur de logiciel).
- il renseigne et choisit les disponibilités qu'il souhaite rendre visible dans son logiciel de gestion ;
- les disponibilités sont envoyées sur monenfant.fr ;
- les disponibilités sont affichées lorsqu'un parent effectue une recherche de place de crèche à partir d'une date souhaitée.

Enfin, que gagne-t-on
à utiliser ce service?



Parents



Responsable de crèche

En mettant en ligne les disponibilités d'accueil ponctuelles sur monenfant.fr, les responsables font la promotion de leur offre auprès d'un large public de parents et favorisent l'accès aux modes d'accueil collectif pour les enfants qui n'en bénéficient pas.

L'affichage des disponibilités d'accueil ponctuelles sur monenfant.fr par les gestionnaires de crèche contribue à la qualité des informations du site de référence et enrichit l'offre locale : toucher des familles éloignées, favoriser le répit parental, le retour à l'emploi ...

Parents

Grâce à ce service nous avons la possibilité de voir les crèches ayant des disponibilités à côté de chez nous en indiquant notre adresse et une date de disponibilité souhaitée !



Responsable de crèche

Prenons rendez-vous pour effectuer les démarches administratives et organiser l'accueil de l'enfant !



Lorsqu'un parent est intéressé par une disponibilité sur monenfant.fr, il prend contact avec la crèche afin de discuter des modalités d'accueil.

Le service d'affichage des disponibilités d'accueil ponctuelles en crèche a permis aux parents d'obtenir une disponibilité rapidement pour leur enfant, et au responsable de connaître une nouvelle famille !



Des questions ? Des réactions ?

Contactez-nous :

monenfant.cnaf@cnaf.fr